



Compte rendu des concours CNAP Astronomie 2025

Calendrier des concours CNAP 2025 astronome et astronome adjoint

- Date d'ouverture des candidatures : 7 février 2025
- Date de clôture des candidatures : 10 mars 2025, 16h
- Jury d'admissibilité astronome adjoint : du lundi 7 au jeudi 10 avril 2025
- Auditions astronome adjoint : du mardi 3 au vendredi 6 juin 2025
- Délibération du jury astronome adjoint : du mardi 10 au vendredi 13 juin 2025
- Auditions astronome et jury d'admission : du lundi 23 au mardi 24 juin 2025

Le nombre de postes ouvert aux concours était de 2 postes astronome + 1 susceptible d'être vacant et 2 postes astronome adjoint + 3 susceptibles d'être vacants.

Coloriages INSU sur les services d'observation (concours astronome adjoint)

- ANO 1 : les services de métrologie de l'espace et du temps dont les services VLBI dans le cadre de l'IVS (International VLBI Service for Geodesy and Astrometry) et les services de l'ICRS-PC (International Celestial Reference System Product Center)
- ANO 2, 3 : développement du nœud français du SKA Regional Center (SRC) dans le cadre du SNO SKATE
- ANO 2 : développement des contributions françaises prioritaires aux instruments de l'ELT dans le cadre des SNO ELT/MOSAIC, ELT/HARMONI ou ELT/MICADO-MORFEO
- ANO 5 : renforcement des centres de traitement, d'archivage et de diffusion de données et leur intégration dans l'écosystème de diffusion de données A&A via les Observatoires Virtuels.

Rappel des résultats

Le poste astronome susceptible d'être vacant ayant été libéré, les candidats admis aux concours sont :

3 postes astronome

- BOT Caroline, ObAS
- LASUE Jérémie, OMP
- VAUBAILLON Jérémie, OP

5 postes astronome adjoint

- MANDON Lucia, OSUG, ANO5 SSHADE-F
- CHAMBOULEYRON Vincent, Pytheas, ANO2 ELT/HARMONI
- CHALUMEAU Aurélien, OSUC, ANO2/ANO3 SKATE et ANO4 Monitoring pulsars radio
- KIEOKAEW Rungployphan, OMP, ANO2 Solar Orbiter et ANO5/ANO6 CDPP
- BHARGAVA Sunayana, OCA, ANO2/ANO4 Euclid

Et un candidat sur liste complémentaire :

- MAHLKE Max, OCA, ANO2/ANO4 Euclid et ANO5 VO Solar System Objects Portal

Déroulé commun aux deux concours

Suite aux changements gouvernementaux, l'arrêté portant ouverture des concours de recrutement a été publié plus tardivement que les années précédentes, le 6 février, ce qui a décalé le calendrier. Le concours n'a pu être ouvert que le 7 février, avec une clôture le 10 mars à 16h. Aucun document n'a donc été autorisé au-delà de cette date limite, y compris les lettres de recommandation envoyées pour le concours astronome adjoint.

Le bureau a travaillé dès la clôture pour vérifier la recevabilité des dossiers et mettre à disposition de l'ensemble de la section l'intégralité des dossiers ainsi que la table récapitulative. Les membres de la section ont ainsi pu déclarer leurs conflits d'intérêts personnels ou institutionnels.

Le bureau s'est réuni le 11 mars pour désigner deux rapporteurs par dossier.

Les concours 2025 ont été menés en présentiel (auditions et délibérations), avec la possibilité d'une audition en visioconférence pour des candidats qui ne pouvaient pas se déplacer.

Critères pris en compte

Les critères pris en compte sont les mêmes que l'année précédente et sont affichés sur le site web. Le critère primordial est l'adéquation du programme proposé aux missions du corps (recherche, tâches de service, enseignement).

Les critères dominants sont :

- la qualité scientifique du candidat :
 - connaissances et compétences scientifiques et techniques,
 - aptitudes à la recherche (autonomie, capacité à élaborer et réaliser un programme de recherche),
- la qualité des travaux de recherche et du projet :
 - qualité et visibilité de la production scientifique du candidat,
 - pertinence du projet de recherche, vision dans le contexte de la discipline,
- l'adéquation du profil et des compétences du candidat aux tâches de services proposées dans le cadre des Services Nationaux d'Observation labellisés par l'INSU,
- l'enseignement et la diffusion des connaissances (expérience, motivations, projets),
- l'insertion dans le système de recherche (laboratoire, observatoire).

Concours astronome : 3 postes ouverts

Pour le concours astronome, nous avons reçu 13 candidatures et 1 candidature a été déclarée irrecevable. Les 12 candidatures recevables (2F et 10H) émanaient toutes d'astronomes adjoints en activité sur 5 OSU différents.

La section, réduite aux rangs A, a travaillé avec 2 rapporteurs par dossier, avec fourniture de rapports écrits sous forme d'une fiche récapitulative adoptée par tous les membres.

Les 12 candidats admissibles ont été convoqués pour l'audition qui s'est tenue à l'Observatoire de Paris, les 23 et 24 juin, avec un format de 15 minutes de présentation et 15 minutes d'entretien avec le jury. Un candidat a été auditionné en visioconférence. Un candidat ne s'est pas présenté à l'audition (le jury avait été avisé de son impossibilité en amont). Le jury a délibéré le 24 juin, en procédant par recherche de consensus.

Le poste astronome susceptible d'être vacant ayant été libéré, le recrutement de 3 astronomes adjoints sur les 3 postes d'astronomes à pourvoir, a libéré de fait 3 supports astronome adjoint qui sont devenus ainsi vacants et cela a donné 5 postes à pourvoir pour le concours astronome adjoint 2025.

Concours astronome adjoint : 5 postes ouverts

Pour le concours astronome adjoint, nous avons reçu 109 candidatures. 2 ont été déclarées irrecevables (dossier administratif manquant ou incomplet). Les 107 candidatures recevables se répartissaient en 35F et 72H, soit 33% et 67% respectivement.

Une phase d'admissibilité a été mise en place pour sélectionner sur dossier 39 candidats à auditionner. Ce jury d'admissibilité astronome adjoint a eu lieu à Paris en avril ; les auditions et les délibérations se sont déroulées à l'IAP à Paris en juin.

Processus jusqu'à l'admissibilité

Pour la préparation des délibérations de la phase d'admissibilité, nous avons mené une enquête auprès des responsables de SNO pour avoir leurs priorités.

La section a travaillé avec 2 rapporteurs par dossier pour la phase d'admissibilité avec fourniture de rapports écrits sous forme d'une fiche récapitulative adoptée par tous les membres.

La présentation des deux rapports a été faite en session plénière du 7 au 10 avril pour l'ensemble des 107 dossiers. Le jury d'admissibilité s'est clôturé par l'envoi au ministère du procès-verbal établissant la liste des 39 candidatures déclarées admissibles, se répartissant en 16F et 23H, soit 41% et 59% respectivement.

De l'admissibilité à l'audition

Pour la préparation des délibérations de la phase d'admission, nous avons également contacté l'ensemble des directeurs d'établissement pour recueillir leurs priorités.

Les auditions se sont déroulées sur 4 jours, du 3 au 6 juin. Les candidats déclarés admissibles avaient la possibilité de passer l'audition en visioconférence s'ils ne pouvaient pas se déplacer à Paris. 4 d'entre eux ont été dans ce cas et 1 candidat s'est désisté. Tous les candidats ont déposé leur support de présentation avant la date de leur audition. Les 38 candidats ont été auditionnés sur un format de 15 minutes de présentation et 15 minutes d'entretien avec le jury.

Les délibérations se sont déroulées sur 4 jours, du 10 au 13 juin. Tout au long du processus, la convergence s'est faite par consensus progressif.

Recommandations aux candidats

La section Astronomie du CNAP tient à rappeler quelques recommandations.

❖ Pour bien préparer sa candidature :

- Importance d'un contact approfondi avec le ou les responsables de service d'observation. La section analyse les compétences, la bonne compréhension des objectifs de cette mission de service, la projection.
- Il existe une définition consultable de la mission d'enseignement (décret et référentiel). Mais du fait des variations géographiques liées aux décisions locales, il est très important qu'un contact approfondi avec les responsables d'enseignement soit établi. La section analyse les nécessaires expériences passées, la vision du métier d'enseignant, la projection dans cette mission. La section doit pouvoir s'assurer d'un niveau de français suffisant et, dans la mesure du possible, une partie de l'audition doit pouvoir se dérouler en français.

❖ Pour bien préparer son dossier :

- Respecter le canevas proposé et respecter surtout strictement les limites indiquées en nombre de pages.
- Préparer le dossier administratif bien avant la clôture des candidatures.
- Veiller à ce que les lettres de recommandation soient transmises avant la clôture du concours.

❖ Pour bien préparer son audition :

- L'audition est un exercice délicat. Faire des choix, montrer du recul, s'adresser à tous les membres de la section.